

Grand excès de vitesse : ça continue



Grand excès de vitesse : ça continue

Ce matin, à 6h30, sur la RN 124 sur la commune de Pujaudran dans le sens Auch-Toulouse, un conducteur âgé de 47 ans domicilié à l'Isle-Jourdain a été contrôlé par la brigade motorisée de l'Isle-Jourdain, à 178 km/h (vitesse retenue 169) au lieu des 110 km/h autorisés.

Son permis lui a été retiré pour six mois, avec mise en fourrière de son véhicule, une Honda Civic, en attendant la décision judiciaire.